

---

Hommage des citoyens Prévost et Bouquetost d'une pièce allégorique intitulée "La dernière heure du crime, ou le triomphe des vertus", lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Hommage des citoyens Prévost et Bouquetost d'une pièce allégorique intitulée "La dernière heure du crime, ou le triomphe des vertus", lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 79;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21902\\_t1\\_0079\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21902_t1_0079_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

liberté. Une commune scélérate avait osé partager ce complot affreux et impie. L'innocent ne trouvait dans les tribunaux que des coeurs écumant de rage et de sanc. Les hommes qui le[s] composaient étaient aussi barbares qu'inhumains. Quoi ! Le crime triomphait et la vertu était méconnue !

Législateurs immortels, en déjouant le complot de cet infâme conspirateur, en faisant tomber sa tête coupable et celle de ses complices, vous avés acquis des grands droits à notre amour.

Tremblés, indignes bourreaux qui auriez encore conçu le noir dessein de creuser un tombeau à la liberté. La vengeance nationale vous attend. Vous ne serés pas plus heureux sans doute que vos prédécesseurs. L'oeuil vigilant du démocrate sera toujours ouvert pour découvrir vos menées sanguinaires. Législateurs, votre courage a préservé le vaisseau de la liberté d'une nouvelle tempête et, malgré les efforts combinés de la tyrannie, il abordera au port du salut.

Au seul cri de la liberté en péril, vous avés été entourés des braves Parisiens. Ils ont juré de vous faire un rempart de leurs corps : leur dévouement a été aussi grand que généreux. Ils ont réparé un moment d'erreur qu'avait fait naître les intrigues du tiran et de ses infâmes complices. O ! Parisiens, jouissés avec délice de toute notre reconnoissance ! Que votre zèle soit sans bornes pour conserver ce dépôt précieux que la République entière vous a confié. Nous sommes dévorés du même feu qui électrise vos âmes pour la liberté, et les républicains des départemens ne cesseront d'être vos frères.

Recevés nos hommages, augustes représentants, notre reconnoissance sera éternelle. Faites connoître à la République entière nos sentimens, nos principes. Nous jurons solennellement d'imités les Parisiens, d'être toujours avec vous et autour de vous. Vive à jamais la République, vive la Convention, rien que la Convention !

DUILHE (*présid.*), CLUZEL (*secrét.*), MOULY (*secrét.*).

## 6

Les citoyens Prévost et Bouquetost [*sic*] prient la Convention nationale d'agrérer l'hommage qu'ils lui font d'une pièce allégorique intitulée : *la dernière heure du crime, ou le triomphe des vertus*.

Mention honorable de l'hommage, renvoyé au comité d'instruction publique (1).

[*P. L. Bouqueton, au c<sup>n</sup> présid. de la Conv.; s.l., 28 therm. II*] (2)

Citoyen président,

Je te fais passer une pièce allégorique intitulée : *La dernière heure du crime, ou le triomphe*

(1) *P.L.*, XLIII, 228.

(2) C 316, pl. 1267, p. 27. *B<sup>m</sup>*, 2 fruct. (suppl<sup>1</sup>).

*des vertus*, dont je te prie de faire agrérer l'hommage à la Convention nationale. S. et F. !

P. L. BOUQUETON.

## 7

Les administrateurs du département des Hautes-Alpes, au nom des habitans qui le composent, annoncent à la Convention que, fermes comme elle, ce ne sera pas en vain qu'ils ont juré la République une et indivisible, ou la mort; la mort n'est rien pour eux, pourvu que la liberté et l'égalité triomphent : ils reconnoissent que ce n'est pas en vain que les Français ont fondé l'espérance de leur bonheur et de leur indépendance sur la Convention nationale.

Mention honorable insertion au bulletin (1).

[*Le directoire du départ<sup>t</sup> des Hautes-Alpes, à la Conv.; s.l.n.d.*] (2)

Représentants du peuple,

Fermes comme vous, nous avons juré la République une et indivisible, ou la mort. La mort n'est rien pour nous, pourvu que la liberté et l'égalité triomphent. Ce n'est pas en vain que les François avoient fondé sur la Convention nationale l'espérance de leur bonheur, de leur indépendance.

Recevez, par notre organe, la reconnoissance des habitans des Hautes-Alpes d'avoir livré au glaive vengeur des loix les monstres qui, enveloppés du manteau du patriotisme et de la confiance du peuple, avoient conçu le fol espoir et la trop criminelle espérance de réasservir une nation qui ne veut et ne subira d'autre joug que celui de la loy.

MARTEL, B. RICHARD, MEIGRET, BONARDEL ARGENTY, C. LACHAU, BONTOUX fils, FARNAUD (*secrét.-g<sup>al</sup>*).

## 8

Les administrateurs du département de la Mayenne applaudissent au juste châtement des conspirateurs découverts et frappés le 9 thermidor.

Ils invitent la Convention nationale, au nom du salut public, à rester à son poste; la confiance du peuple français lui fait un devoir d'y rester.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Les administrateurs du départ<sup>et</sup> de la Mayenne, à la Conv.; Laval, 14 therm. II*] (4)

(1) *P.V.*, XLIII, 228.

(2) C 313, pl. 1251, p. 7. Mentionné par *B<sup>m</sup>*, 3 fruct. (suppl<sup>1</sup>); *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1501.

(3) *P.V.*, XLIII, 228.

(4) C 313, pl. 1251, p. 8. Mentionné par *B<sup>m</sup>*, 3 fruct. (suppl<sup>1</sup>); *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1501.